

COMMISSION DES OBLIGATIONS **par Gisèle LE TUHAUT** **Présidente**

Après l'acceptation par l'AG 2008 de MORLAIX de voter le projet régional CMCD, la commission régionale croyait que le plus dur était passé et que toutes les vérifications allaient se faire sur des roulettes grâce à GEST'HAND.

Hélas NON pour la CMCD régionale.

LA CMCD NATIONALE

Ici, pas de problème puisque Les clubs nationaux n'ont rien eu à faire.

A partir de décembre chaque club a reçu, tous les mois, une extraction de GEST'HAND avec copie à la Ligue et une liste de leurs entraîneurs, arbitres et JA.

Au moment où j'écris mon rapport, les contrôles des dossiers de nos nationaux sont en cours. D'après les premiers constats nos clubs devraient être à jour. Mais, avec l'aide de ALI de la CRA et des CDA, il a fallu batailler pour que toutes les données soient rentrées clairement dans GEST'HAND.

LA CMCD REGIONALE

Les dossiers à remplir n'ont pas posé de problème particulier aux clubs. Toujours des retardataires, hélas, dans l'envoi des documents.

L'an prochain, il ne devrait plus y avoir de dossiers à remplir puisque GEST'HAND gèrera tout.

Chaque membre de la commission a contrôlé les dossiers de son département.

Beaucoup de travail, surtout en technique, car si toutes les données ne sont pas remplies correctement (date de début et de fin de validation), les diplômes des techniciens ne peuvent pas être pris en compte. Il en est de même tant que les arbitres et les JA n'ont pas fait leurs quotas.

Les clubs qui avaient des problèmes pour atteindre leur socle de base ont été avertis au mois de mars. Malgré cela, au moment où j'écris mon rapport, tout le monde n'a pas réagi. A tout moment chaque club peut aller vérifier ses arbitres et ses techniciens sur GEST'HAND. S'il constate des anomalies, il doit prévenir la Ligue qui, elle seule, peut les corriger. Une manœuvre pas toujours facile si on n'a pas tous les éléments. Pour les vérifications finales, s'il y a toujours des problèmes avec GEST'HAND, on prendra en compte les documents papier envoyés par les clubs.

Au moment où j'écris mon rapport tout n'est pas terminé. Cependant, on constate sur l'extraction du 28 avril que certains clubs n'ont pas tout le socle de base et que d'autres, en situation d'y accéder, ne pourront pas monter en division supérieure.

POINT POSITIF : TOUS LES CLUBS ONT ATTEINT LEUR SEUIL DE RESSOURCES

Bilan année 2008-2009 :

Nombre d'équipes pénalisées en régionale n'ayant pas leur socle de base :

En sportive : 1	En arbitrage : 5
En technique : 4	JA : 17